

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 9 JANVIER 2009

Présents : M^{mes} C. Royer, G. Piatti, A. Frualdo, G. Quiviger, M. Barbier.
Mrs D. Hugot, J.P. Caussard, P. Jovignot, D. Goussard, P. Thouverey
A. Tissier, Mathieu.

Absents excusés : M. H. Ravon (pouvoir à M. D. Goussard),
M. H. Monnaux (pouvoir à M^{me} G. Piatti),
M. F. Lefèvre (pouvoir à M^{me} C. Royer).

Secrétaire de séance : M^{me} A. Frualdo.

TRAVAUX A PREVOIR AU BUDGET 2009 :

Ces travaux, qui seront présentés lors du budget préparatoire 2009 concernent la poursuite de ce qui a déjà été entrepris Grande rue : la bibliothèque, des sanitaires publics, le bureau du syndicat d'électrification, un logement locatif et salles de réunions.

Travaux complémentaires au parking situé Grande Rue :

Afin de faciliter le déplacement des personnes âgées, il est décidé d'effectuer des travaux supplémentaires.

Des devis ont été présentés et acceptés :

Entreprises Parigot pour la pose et réalisation de la rampe

Entreprise GCTP pour la fabrication de marches.

Ces travaux pourront être rattachés au marché de travaux du Parking et permettre ainsi l'octroi de subventions.

Travaux d'électrification à La Mouillère :

Ces travaux devant être pris en charge par la commune de Ligny le Châtel et après avis favorable des propriétaires pour la participation financière du montant HT des travaux, l'accord sera donné au Syndicat d'Electrification pour démarrage des travaux..

Acquisitions de parcelles :

Rue des fossés :

La Commune après avis demandé aux services des Domaines décide de lancer une réunion avec les différents propriétaires des parcelles sises Rue des Fossés et concernées par le futur projet scolaire.

Lieu-dit : Les Hâtes : Avenue de Chablis

Les propriétaires des parcelles concernées ont été avisés de ce projet d'achat. Nous sommes toujours en attente de certaines réponses.

Après avis des services des domaines, une réunion sera prévue.

SUIVI DU P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Le dossier devant être mis à l'enquête sera étudié par la commission. Les personnes intéressées pourront venir consulter durant la période qui sera annoncée prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal accepte le report de crédits au budget 2009 (budget principal et budget assainissement) permettant ainsi d'honorer les factures d'investissement avant le vote des budgets 2009.

Après avis des services incendie, une alarme de type 4 sera installée à la salle communale des Prés du Bois par l'Entreprise LAHAIE.

Différents devis seront demandés afin de permettre la mise aux normes du plafond par Placoplatre M1.

Le Conseil Municipal accepte de reconduire la convention avec le CNAS (Comité d'Action Sociale pour le Personnel) permettant le fonctionnement de ce comité au sein de la Mairie. Les frais de ce fonctionnement sont remboursés à la commune à chaque fin d'année.

Le samedi 24 janvier 2009, la troupe du Caribou se produira à la salle des fêtes de Ligny pour y jouer une pièce de théâtre « Une nuit chez vous, Madame », offert par la Municipalité.

La séance est levée à 11 h 15

Fait à LIGNY LE CHATEL le 15 Janvier 2009,
Le Maire,
Madame ROYER Chantal